



4. Rapport financier par Monsieur Jean-Pierre SQUIRI, Trésorier
5. Rapport de Monsieur Patrick ARTUSO, Commissaire aux comptes
6. Nomination de Monsieur Patrick PEIRIN, nouveau Commissaire aux Comptes, à la suite du départ en retraite de Monsieur Patrick ARTUSO
7. Vote des résolutions financières et des cotisations statutaires et autres
8. Remise des médailles de la FDC 06, ainsi que les diplômes pour l'AGAGGAM
9. Questions diverses avec interventions des congressistes
10. Clôture des travaux

Monsieur Christian ZEDET, Maire de Saint Cézaire sur Siagne, exprime le plaisir de nous recevoir dans sa commune et remercie l'ensemble des chasseurs du département présents. Il les félicite pour leur investissement sur le terrain.

Le Président Fédéral, Jean-Pierre CAUJOLLE, remercie toutes les personnalités présentes et fait ensuite lecture de son rapport moral.

Messieurs Francis CLARY, Secrétaire Général et Frédéric VILAIN, Technicien Cynégétique Supérieur, présentent le rapport d'activités pour la saison cynégétique 2024/2025 et celui de la saison en cours (2025/2026).

Monsieur Jean-Pierre SQUIRI, Trésorier, rend compte de la gestion financière pour l'exercice 2024/2025. Il présente également le budget prévisionnel unique (FDC+ FDC DGG) pour la saison à venir (2026/2027).

Monsieur Patrick ARTUSO, Commissaire aux Comptes, présente son rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2025. Il certifie l'exactitude des comptes qu'il certifie comme sincères et véritables.

A la fin de son intervention, Monsieur Jean-Pierre SQUIRI, Trésorier, au nom de la Fédération Départementale des Chasseurs lui remet un cadeau pour le remercier de ses loyaux services auprès de notre instance pendant plus de 18 ans.

Le Président Fédéral, Jean-Pierre CAUJOLLE, propose ensuite à l'Assemblée Générale de passer au vote des résolutions suivantes :

Résolution N° 1 : (Approuvée à l'unanimité)



L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral du Président Fédéral, M. Jean-Pierre CAUJOLLE, le rapport d'activités, le rapport de gestion par le Trésorier, M. Jean-Pierre SQUIRI et le rapport du Commissaire aux Comptes, M. Patrick ARTUSO :

L'Assemblée Générale, dans toutes leurs parties lesdits rapports, le bilan le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice clos au 30 Juin 2025 tels qu'ils ont été présentés, approuve en conséquence les opérations et les actes de gestion accomplis par le Conseil d'Administration au cours de l'exercice écoulé et donne quitus pour son mandat pour cet exercice au Conseil d'Administration.

Résolution N° 2 : (Approuvée à l'unanimité)

L'excédent d'exploitation de 120 695 € est affecté pour un montant de :

90 695 € en réserve d'investissement

30 000 € sont réinjectés en trésorerie pour le poste communication

Résolution N° 3 : (Approuvée à l'unanimité)

Prix du Timbre cynégétique : 80,43 €

Prix du Timbre temporaire 9 Jours : 40,21 €

Prix du Timbre temporaire 3 Jours : 20,10 €

Résolution N° 4 : (Approuvée à l'unanimité)

Prix du Timbre grand gibier : 31,40 €

Prix du Timbre temporaire GG 9 Jours : 16 €

Prix du Timbre temporaire GG 3 Jours : 8 €

Résolution N° 5 : (Approuvée à l'unanimité)

Le montant des participations plan de chasse est inchangé

Résolution N° 6 : (Approuvée à l'unanimité)

Le budget prévisionnel unique de l'exercice 2026/2027 (Service Général et Service Dégâts Grand Gibier)

FÉDÉRATION DES CHASSEURS DES ALPES MARITIMES – 38, avenue Saint-Augustin – CS 21150 – 06205 NICE CEDEX

☎ 04 93 83 82 39 – Fax : 04 93 71 24 49 – E-mail : fdc06@chasseurdefrance.com – Site Web : www.fdc06.fr



Résolution N° 7 : (Approuvée à l'unanimité)

Prix de la contribution territoriale pour 2026/2027 : 30 €/Adhérent territorial

Résolution N° 8 : (Approuvée à l'unanimité)

Nomination de M. Patrick PEIRIN, Nouveau Commissaire aux Comptes

Suppléant : M. Serge VIANO – Cabinet la Fiduciaire B&V

Le Président Fédéral, Jean-Pierre CAUJOLLE, remet une médaille de bronze à Isabelle BERNIGAUD, Vice-Présidente de la Fédération Départementale des Chasseurs et Présidente de l'Association de Chasse de ROUBION. Il la félicite et la remercie pour son implication sans relâche dans son poste de Vice-Présidente au sein de notre Fédération.

Madame Isabelle BERNIGAUD, Vice-Présidente de la Fédération des Chasseurs, procède ensuite à la remise des autres médailles fédérales :

MEDAILLES DE BRONZE :

► MASSIERA Jean-Pierre Chasseur passionné et ancien Président de l'Association de Chasse de COARAZE (de 1996 à 2025)

► SIMONINI Sylvain, un passionné de la chasse aux lièvres, membre de l'Association de Chasse de ROUBION

MEDAILLE D'ARGENT :

► VENDRAMIN Georges, Chasseur dévoué et trésorier de l'Association de Chasse de VENCE depuis 1997

MEDAILLE D'OR :

► Gilbert DAVID, Chasseur passionné et dévoué. Il a été président de l'Association de Chasse de St Cézaire pendant plus de 30 ans.

Mme MASSIERA Sandrine, Présidente de l'AGAGGAM 06 remet les diplômes du Brevet Grand Gibier –

En 2025 : 13 candidats

Résultats : 10 brevetés or et 1 argent

FÉDÉRATION DES CHASSEURS DES ALPES MARITIMES – 38, avenue Saint-Augustin – CS 21150 – 06205 NICE CEDEX

☎ 04 93 83 82 39 – Fax : 04 93 71 24 49 – E-mail : fdc06@chasseurdefrance.com – Site Web : www.fdc06.fr



Les brevetés présents étaient :

Patrice ROCHE (major de promo-carabine)

Nicolas BATTISTI (Carabine)

Patrick DELFINO (double brevet carabine et arc)

Yann TOUTAIN (carabine)

M. Jean-Pierre CAUJOLLE donne la Parole à :

► Monsieur Louis BERNARD, Chef de Service du SD 06 OFB, qui débute son intervention par une pensée pour M. Serge CAUVIN, ancien Président des Gardes Chasse particuliers, décédé il y a quelques mois. Il rappelle à l'Assemblée de quelques modifications réglementaires :

. L'arme doit être impérativement déchargée, même dans un étui, etc.

Il remercie les chasseurs pour leur implication dans la récolte des indices cynégétiques pour le suivi de la population « Loup ». Il annonce que cette année (saison cynégétique en cours) 35 loups de plus ont été prélevés.

► Monsieur Jean-Philippe FRERE, Vice-Président de la chambre d'agriculture, tient à remercier :

- toutes les Associations de Chasse qui s'investissent pour la pose des clôtures
- Les Lieutenants de Louveterie qui sont très réactifs à toutes les demandes d'interventions tout au long de l'année

Il redit à tous les présidents d'Association de Chasse d'insister auprès des nouveaux exploitants agricoles qui s'installent sur leur commune de se protéger, avant de débiter leur activité. La démarche est simple, il suffit de contacter la Fédération des Chasseurs.

Quant à la prédation des loups sur les élevages, il demande que les éleveurs puissent se défendre.

Monsieur Jean-Philippe FRERE, souligne qu'il ne faut pas oublier qu'il y a deux acteurs au niveau de la Nature : Chasseurs et Agriculteurs



► Monsieur Lionel TIVOLI, Député, encense les chasseurs pour la connaissance du terrain. En ce qui concerne le Loup, il pense qu'il est incompatible avec le monde agricole. Il réitère son soutien auprès des chasseurs qui préservent nos traditions.

► Monsieur Antoine VERAN, Mairie de LEVENS, Vice-Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, représentant ce jour le maire de NICE et Président de la Métropole, M. Eric CIOTTI, dit merci aux chasseurs pour leur activité qui contribue à un bon équilibre de la nature. Il est heureux de dire que la chasse est un mode de vie, un acteur vivant. La Mairie de Nice et la Métropole tiennent à soutenir « La chasse ». Elles seront toujours aux côtés des chasseurs pour faire face aux attaques des anti-chasse !

► Madame Dominique ESTROSI-SASSONE, Sénatrice, tient à témoigner son soutien pour la chasse et la préservation de la biodiversité. Elle est reconnaissante du travail remarquable que la Fédération Départementale des Chasseurs fait tout au long de l'année. Elle nous avise que les résultats de l'enquête IFOP pour la chasse sont encourageants. La perception de la chasse par les citoyens évolue, la chasse a des atouts solides (contact avec la nature, créer un lien social dans nos ruralités et montagnes). Quant aux problèmes causés par les loups qui sont en hausse, les premiers concernés étant les Eleveurs et Agriculteurs, elle se bat sur le projet de loi : Urgence Agricole : Espèce Loup à passer d'espèce protégée à Chassable.

► Monsieur Eric LEFEBVRE, Directeur de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Alpes-Maritimes (DDTM), représentant le préfet des Alpes-Maritimes, Monsieur Laurent HOTTIAUX, commence par évoquer l'attachement du préfet sur l'important travail et missions réalisés par la Fédération Départementale des Chasseurs. Il redit qu'il y a en permanence un dialogue constructif entre l'Etat et la Fédération des Chasseurs.

En ce qui concerne le sanglier, il rappelle que le dispositif réglementaire pour la zone ESOD (sanglier classé nuisible) est maintenu.

Il est reconnaissant auprès des Lieutenants de Louveterie qui sont de plus en présents sur le terrain.

Quant au Loup qui est un sujet majeur dans notre département, il retrace que :

45 loups ont été détruits en 2025 contre 59 en 2024. Il souligne que dès que possible, le préfet maximise la défense des troupeaux, mais dans le dispositif actuel le loup reste une espèce protégée, donc les mesures doivent rester modérées. Le plafond de destruction est porté à 21% sur l'évaluation.



En ce qui concerne la P.P.A (Peste Porcine Africaine), il est très reconnaissant auprès des chasseurs pour tous les efforts fournis.

Le Président Fédéral, Jean-Pierre CAUJOLLE, laisse ensuite la parole aux chasseurs pour débattre des questions diverses.

. Interventions de :

► Monsieur Maurice AUTHIER – Président de l'Association de Chasse de Puget-Théniers :

Il souhaite que la Fédération des Chasseurs joue un rôle de médiateur auprès de l'Office National des Forêts (ONF) pour une renégociation des tarifs à appliquer pour les locations des terrains.

► Monsieur Christophe ROUX -Président de l'Association de Chasse de La Tour Sur Tinée :

Il estime que les chasseurs ont tout fait pour la réintroduction des Chevreuils, Mouflons et Cerfs sur leur territoire et qu'actuellement un seul prédateur « Le Loup » est en train de mettre par terre ces populations. Il acclame la Fédération de son inefficacité face à ce problème !

Toutes les questions à l'ordre du jour ayant été abordées, la séance est levée à 12 H 45 et de tout ce que dessus a été dressé, le présent procès-verbal, signé du Président et Secrétaire.

Fait à Nice, le 15 avril 2026

Le Président,



Jean-Pierre CAUJOLLE.

Le Secrétaire,



Francis CLARY.